

Durée : 12 heures (4 sessions de 3h)



Prérequis

Aucun prérequis nécessaire



Public destinataire

Cadres et gestionnaires de la fonction publique de l'Etat, hospitalière et territoriale en charge des ressources humaines



Votre formateur

Juriste - Docteur en droit public



Pédagogie

- Recueil des attentes des participants en début de session
- Explications théoriques par le formateur



Modalités d'évaluation

Quizz d'évaluation



Sessions en ligne

Durée : 12 heures (4 sessions de 3h)

- Du 14 au 17 mars 2022 - de 09h00 à 12h00



Tarif

1100,00 € Net/Personne
(Exonération TVA)



Inscriptions

Linda Laouari

Par mail : formation@info-decision.fr

Par téléphone : 01.64.85.00.03

Retrouvez toutes nos formations sur
www.info-decision.fr

Objectif

Approfondir ses connaissances en droit de la fonction publique, qui a connu une importante évolution à la suite de la loi de transformation de la fonction publique (LTFP) du 6 août 2019 et préparer des examens et concours professionnels. Cette formation rentre également dans le cadre d'intégration au poste.

Contexte

La formation intègre toutes les innovations introduites par la LTFP et tient compte des spécificités des trois versants de la fonction publique.

Programme

1 - La diversité des agents de la fonction publique

- Les fonctionnaires
- L'élargissement du recours aux agents contractuels
- Les vacataires
- Les agents intérimaires
- Les collaborateurs de l'administration

2 - Le télétravail et la mobilité dans la fonction publique

3 - La cessation des fonctions

- L'admission de la rupture conventionnelle dans la fonction publique
- Les autres cas de cessation des fonctions

4 - Les organes de gestion et de participation

- Les nouvelles attributions de la commission administrative paritaire
- Le comité social d'administration (FPE), d'établissement (FPH) et territorial (FPT)
- Le conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat, le conseil supérieur de la fonction publique hospitalière et le conseil supérieur de la fonction publique territoriale
- Le conseil commun de la fonction publique
- Le CNFPT et les centres de gestion de la fonction publique territoriale
- Le Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et les agences régionales de santé
- Le Comité consultatif national de la fonction publique hospitalière

5 - Les droits et obligations des fonctionnaires

- Les droits des fonctionnaires
- Les obligations des fonctionnaires
- Le cumul des emplois et la Haute autorité pour la transparence de la vie publique
- Les sanctions en cas de manquement aux obligations
- Les recours contre les sanctions

6 - La responsabilité pénale et civile des fonctionnaires

7 - Analyse de la jurisprudence de la fonction publique

8 - Bilan de la formation